

Miscellanea

Troisième Colloque du C.E.R.P. à l'abbaye prémontrée de Mondaye, 18-19 juin 1977.

Nous avons donné dans les *Analecta Praemonstratensia*, 1978, LIV, pp. 86-99, un rapport circonstancié des Actes du premier colloque organisé par le C.E.R.P. (Centre d'Etudes et de Recherches prémontrées). Ce premier colloque eut lieu à Amiens, où jadis existait une l'abbaye célèbre prémontrée, portant le vocable : St. Jean d'Amiens. Ce premier colloque eut lieu les 22 et 23 mai 1976. Un deuxième colloque, organisé aussi par le C.E.R.P., eut lieu à l'ancienne abbaye de Pont-à-Mousson, à l'occasion de l'inauguration solennelle du Centre culturel à cet endroit, installé dans l'ancienne abbaye splendidement restaurée. Nous avons donné dans les *Analecta* les titres des communications présentées à cette occasion : cfr. *An. Praem.*, 1977, LIII, p. 109. De plus, la communication de Mr. X. Lavagne d'Ortigue, présentée à ce Colloque, fut publiée dans nos *Analecta*, 1977, LIII, pp. 53-70, sous le titre : *A propos des derniers abbés prémontrés de Lorraine au XVIII^e siècle.*

Sous la présidence de notre confrère Fr. Petit (Mondaye), eut lieu les 18 et 19 juin 1977, un troisième Colloque. Le rapport officiel de ce Colloque nous fut communiqué. Et nous voulons en donner un résumé assez circonstancié.

1. Fr. PETIT donna un aperçu de *La dévotion mariale de l'ordre de Prémontré au XII^e siècle.* En voici les considérations principales : On constate qu'un très grand nombre des abbayes prémontrées eut des églises dédiées spécialement à la sainte Vierge. Cette même dévotion se montre dans les célébrations liturgiques en général, dans le calendrier. De plus chez les grands auteurs appartenant à l'ordre, comme Adam Scot et Philippe de Harveng. Et dans l'âme des saints de l'Ordre.

2. J. VANUXEM fit une exposé sur *Trois particularités iconographiques de l'abbaye de Mondaye.* On insiste sur le rôle de trois artistes dans la décoration de l'abbaye : notamment Le Brun, Coyvel, Jouvenet.

3. A. MERLANGE donne un exposé historique sur *L'abbaye Saint Marien d'Auxerre*. Ce monastère datant de 425, fut donné aux Prémontrés vers 1130. Une colonie de religieux prémontrés y arriva en 1139. Ceux-ci s'installèrent d'abord à Notre-Dame de la Ronde, vis-à-vis de St. Marien. Cette dernière abbaye fut reconstruite et occupée en 1169. L'existence de ce lieu fut mise en péril, soit par suite d'inondations, soit à cause des guerres. Le 13 février 1570, l'abbaye de St. Marien fut détruite; de l'église ne demeura debout qu'une chapelle et le grand arc du chœur. Les religieux retournèrent à Notre-Dame de la Ronde, située de l'autre côté de l'Yonne. On y resta jusqu'à la Révolution. L'auteur de la communication conclut : « La vitalité de la dévotion mariale en cette abbaye est suggérée par les fragments d'une admirable Vierge Mère en pierre polychromée retrouvés sous les décombres du chœur lors de fouilles récentes. Ces fouilles ont révélé la richesse de la statuaire et de l'art du vitrail à Saint Marien. Rien n'avait été jugé trop beau, trop somptueux pour l'embellissement du chœur où s'offrait le sacrifice du Christ. Un document du XV^e siècle le confirme faisant état de l'achat d'un grand nombre de vases sacrés et ornements précieux. Témoin plus modeste et émouvant de la prière des chanoines au cours des siècles, nous avons retrouvé marqué en creux l'usure, dans le dallage du transept, le passage emprunté par la communauté lorsqu'elle se rendait à l'office. La prière de cette communauté qui comptait jusqu'à 150 religieux, nous pouvons en voir aujourd'hui encore le symbole et tout à la fois le mémorial dans les verticales multiples et rassemblées d'un pilier du chœur de l'église abbatiale, resté debout ».

4. M. FREBOURG (Mondaye) entretint ses auditeurs de ce que l'exposition organisée à Mondaye en août 1956 avait montré sur les œuvres d'art produits jadis par le prieur de l'abbaye E. Restout († 1743), architecte, peintre et sculpteur. (Cfr. L. GOOVAERTS, *Ecrivains, Artistes et Savants de l'Ordre de Prémontré*. t. II, Bruxelles, 1902, pp. 87-89). E. Restout eut une grande influence sur l'œuvre de son neveu J. Restout.

5. Ensuite notre confrère N. BACKMUND fit un exposé assez large sur *La division de l'Ordre de Prémontré en Circaries*. Les idées exposées dans cette Communication sont, en général, les mêmes que celles exposées par l'auteur dans son article, publié dans les *Analecta Praem.*, 1977, LIII, pp. 152-157, *Neues zur Struktur der alten Kataloge*. Il nous semble que les idées prônées par N. Backmund

méritent d'être connues plus largement. Nous reproduisons ici ce que le Rapport du Colloque de Mondaye nous en dit.

« Dans mon *Monasticon* III, pp. 365-451, j'ai essayé d'élucider le fait que l'ordre de Prémontré ait introduit une division en circaries. Jusqu'à maintenant, personne ne s'était encore intéressé à cette division ; pourquoi l'ordre de Prémontré a le premier réalisé cette division avant tout autre et comment l'a-t-il réalisée ? »

Nous savons depuis Heyman que la constitution de l'ordre fut calquée à beaucoup d'égards sur celle des Cisterciens. Dereine prouve que les Cisterciens ont pris de nombreux éléments à la constitution des chanoines réguliers qui existaient alors. Les Prémontrés ont fait leur choix dans ces deux sources.

Les chanoines réguliers, dont les congrégations restèrent plutôt régionales, prévirent la visitation uniquement du côté du Père Abbé. Les Cisterciens, en vue d'une propagation continentale qui fut quasi-explosive, constituèrent le système des filiations. Celui-ci se révéla inadapté à couvrir de vastes distances. Les Prémontrés se trouvaient bientôt devant le même problème. La solution des chanoines réguliers comme celle des Cisterciens leur parut à la longue impraticable, et ils inventèrent la *division en provinces*.

Ce que je n'osais qu'insinuer dans mon *Monasticon*, c'est le fait que ces circaries ont suivi, du moins dans leurs grandes lignes, les frontières des provinces ecclésiastiques.

D'abord, vraisemblablement, on pensa calquer cette division sur les provinces. Mais, bientôt, probablement déjà peu après 1200, on trouve le terme « circaria ». Alors que le catalogue *Ninivensis* I donne déjà la division en circaries, le deuxième catalogue de Ninove, écrit à la même époque (1240), ne connaît pas ce terme. Il ne parle que de provinces ecclésiastiques, et ceci sans aucun système. Parfois, les attributions à une province ecclésiastique ne sont pas exactes, comme la liste des monastères allemands à la fin : il les attribue tous à la provincia *Coloniensis*, tandis qu'ils appartiennent pour la plupart à celle de Mayence.

Plus tard, on a prétendu que la division en circaries fut introduite par une décision du Chapitre général de 1320. Nous lisons chez Maurice Dupré (*Monumenta Ordinis*, p. 349 ; je cite d'après les notes de l'abbé Hugo à Nancy ; j'ignore si ce passage a déjà fait l'objet d'une publication) :

« *Coiit Capitulum Generale in quo ut potius monasteria ordinis*

non per metropoles seu provincias, sed per regiones seu circarias distributa sint nempe in Franciam, Germaniam superiorem et inferiorem, Angliam, Hispaniam, Hiberniam, Scotiam, Daniam, Norvegiam, Livoniam, Poloniam, Hungariam, Italiam, Graeciam et Terram Sanctam».

Cette décision du Chapitre général de 1320 n'entérina, cependant, qu'un règlement définitif des circaries, car ce terme comme je l'ai dit plus haut, existait auparavant. Le catalogue de Schäftlarn écrit vers 1270 ne l'ignorait pas non plus. Comme celui de Ninove, la division en circaries essayait de suivre encore dans les grandes lignes les limites des provinces ecclésiastiques. Mais ces dernières étaient trop étendues, trop inégales, le nombre de monastères qui y existaient était trop irrégulier. Tout cela empêcha l'adaptation stricte de ce système. Il fallut admettre des exceptions, et chercher d'autres solutions. Parfois, on admit des sous-divisions, parfois plusieurs provinces formèrent une circarie.

Le schéma esquissé par Dupré était impossible. Des conceptions géographiques comme Francia, Germania superior et inferior, Anglia étaient trop vastes pour abriter les multitudes d'abbayes qui y existaient; tandis que Livonia, Graecia et Terra Sancta ne valaient même pas la peine qu'on érigeât des circaries pour des fondations éparses, dans des régions éloignées.

Tandis que dans de nombreux pays les circaries correspondaient parfaitement aux provinces ecclésiastiques, en France, les conditions étaient souvent un peu compliquées. La province de Rouen se composait de la circarie de Normandie du Nord, et de la plus grande partie de celle du Ponthieu. J'ai l'impression que les limites des provinces ont changé au cours du moyen âge, c'est pourquoi je laisse l'étude approfondie de ces problèmes au zèle d'un confrère français. La province de Paris formait la plus grande partie de la circarie de France; les provinces d'Auch, de Bordeaux et de Taragone étaient confondues avec la circarie de Gascogne. La province de Lyon correspondait à la circarie de Bourgogne. Quant à la province de Reims, notre théorie ne vaut guère, car elle contenait bien les circaries de Flandre, du Brabant, mais aussi de grandes parties de celles du Ponthieu et de la France. Quant à l'est des territoires francophones, nous voyons les circaries de Floreffe et de Lorraine qui appartenaient en grande partie à des provinces allemandes, voire Trèves et Cologne.

Analysons donc l'Allemagne.

Un bel exemple, celui de la province de Mayence qui comprenait au XII^e siècle la plus grande partie du vaste empire. Elle s'étendait de la Sarre jusqu'à la Bohême, et de la Basse Saxe jusqu'aux Alpes. A côté d'elle, les autres provinces n'étaient qu'à la marge, Mayence fut trop grande. Dès le début on en sépara le midi comme circarie de Souabe, donc le Wurtemberg, Bade et la Suisse. Mais le reste forma la circarie de Wadgasse qui s'étendait comme un long tuyau à travers toute l'Allemagne de la Sarre jusqu'à Luneburg et jusqu'au Harz. Ce qui est caractéristique, c'est que, au XV^e siècle encore, cette circarie fut appelée circarie de Mayence. Mais déjà au XIII^e siècle, on jugeait cette circarie trop grande; on en détacha le nord comme circarie d'Ilfeld qui comprenait alors la Franconie, la Hesse et une partie de la Saxe.

La province ecclésiastique de Salzbourg formait la circarie de Bavière. Mais chose curieuse, bientôt on retourna aux grands espaces : on réunit au XV^e siècle les circaries de Souabe et de Bavière, celles de Bohême et de Moravie, et celles de Wadgasse et d'Ilfeld — pas de jure mais de facto —. Les provinces de Cologne et de Trèves devinrent les circaries de Westphalie en Allemagne, du Brabant et de Frise aux Pays-Bas. On en sépara prudemment les parties francophones en les rattachant aux circaries de Floreffe et de Lorraine.

La Saxe devint une circarie à part formant la province de Magdebourg. Par raison nationale on en détacha les Slaves qui habitaient à l'est en Poméranie et dont le diocèse de Kammin fut exclu. La circarie de Pologne engloba les provinces de Cracovie et Gniezno.

Les monastères du royaume de Castille formèrent la circarie d'Espagne qui était confondue avec la province de Tolède, plus tard en partie avec celle de Burgos. La province de Tarragone au nord est de la péninsule formant les royaumes d'Aragon et de Navarre fut rattachée à la circarie de Gascogne.

La division la plus nette se trouve en Angleterre dont les trois circaries *Anglia australis*, *mediana* et *borealis* correspondaient exactement avec les provinces ecclésiastiques de Cantorbery, de Lincoln et de York. L'identité des circaries avec les provinces ecclésiastiques se remarque par un fait curieux : si un monastère d'une circarie appartenait à une autre province, les catalogues le notaient expressément. Ainsi les abbayes du midi de l'Ecosse appartenirent longtemps à la circarie *Anglia borealis*, donc à la Province de York. Pour les monastères écossais ils notent : *in provincia Sti Andreae* — donc dans la province de St Andrews.

Dans les catalogues du XIII^e siècle que j'ai appelés «*Vetus registrum*» une abbaye écossaise située dans l'extrême nord du pays, Fearn, est rattachée, comme celles de Poméranie, trois couvents frisons et la cathédrale de Riga, à la circarie de Norvège. Dans mon *Monasticon*, j'ai déclaré cela de la pure fantaisie due à l'ignorance en géographie qui fut toujours une des grandes «*vertus*» des français. Mais maintenant, après les études du professeur suédois, Dr Nyberg, je suis porté à croire qu'une telle circarie nordique qui s'étendait de Riga jusqu'en Ecosse a réellement existé. Le monastère de Fearn était alors de langue celtique et fut d'abord réuni aux abbayes d'Irlande dans une «*Circaria Scocie*». Ce nom désigna, au moyen âge, plutôt l'Irlande que l'Ecosse. Plus tard ce lien fut rompu. Les chanoines de Fearn refusèrent passionnément de rejoindre les abbayes de l'Ecosse méridionale, qui étaient toutes anglophones et appartenaient à la circarie *Anglia borealis*. Mais ils ne refusèrent pas l'union aux abbayes de Norvège. Il y avait toujours un commerce continu entre l'Ecosse et la Norvège. Notre abbaye norvégienne de Dragsmark eut même un chantier et construisait des bateaux. Les trois monastères doubles en Frise orientale de Langen, Aland et Barthe étaient nés probablement de sécessions provoquées par des religieux mécontents des grandes abbayes de Dokkum, de Lidlum et de Mariengarde. Ils refusèrent de rejoindre leur circarie. Les deux abbayes de Poméranie et le chapitre de la cathédrale de Riga ne voulurent pas non plus se joindre à la circarie de Saxe; fidèles à Prémontré, ils étaient aussi très liés avec les abbayes de l'autre côté de la Baltique, en Scandinavie. Ainsi, dans un chapitre à Prémontré, au XVI^e siècle, le plan est sans doute né de réunir toutes les abbayes séparatistes en une grande circarie nordique. La navigation de la Hanse était florissante et les distances avaient diminué.

Il est évident que ce projet fut une chimère qui ne put durer. Les différences de langues et de nationalités, ainsi que les distances géographiques étaient trop grandes. Fearn s'anglicisa peu à peu et se joignit au XV^e siècle à la nouvelle *Circaria Scotiae* qui ne comprenait plus, comme au XIII^e siècle, l'Irlande et l'Ecosse celtique, mais le royaume d'Ecosse actuel. Les sœurs frisonnes oublièrent leur rancune contre les abbés de la circarie et se soumirent à leur paternité. Seules les abbayes pomérances et Riga restèrent fidèles à la circarie du Nord qui s'appelait, alors, *Circaria Daniae*. Les mots «*Norugiae*» et «*Slaviae*» étaient oubliés depuis longtemps, la Poméranie étant tout à fait germanisée.

Les monastères de la Terre Sainte étaient, selon toute vraisemblance, hors de circarie puisqu'ils sont cités à part sous la désignation «in provincia Hierosolymitana».

Dans les premiers catalogues des XII^e-XIII^e siècles, donc le «Vetus registrum», certaines abbayes étaient laissées à part, hors de tout lien circarial, sans doute à cause de la distance ou d'autres raisons. Ce qui est clairement dit dans le cas de Riga. Ce chapitre cathédral formait depuis 1251 une métropole en elle-même, et de surcroît elle était tellement à l'écart qu'on ne pouvait guère en faire une circarie à part entière. C'est pourquoi le catalogue la cite en ces termes : «nec est ista ecclesia alicuius circariae propter ipsius remocionem»; une circarie Livoniae n'a jamais existé.

On se demande pourquoi Huveaune se trouve dans le même cas; cette fondation tardive aux portes de Marseille avait une origine extraordinaire. Il semble qu'il s'agisse aussi d'une sécession. Donc, un groupe de religieux mécontents de son abbé quitta le monastère et fonda une nouvelle abbaye — «ex inobedientia ortum».

Nous avons plusieurs cas de ce genre en Frise et Himmelsporten en Bade.

Huveaune est sans doute une fille de Fontcaude, mais sa fondation fut considérée, semble-t-il, comme illégale de la part du chapitre général. Ainsi le Vetus registrum la cite, mais hors de circarie. Dans les catalogues définitifs, après 1320, ce monastère dépérissant est omis quoique les catalogues aient rattaché par principe tout monastère à une circarie.

Il y a dans les «Vetus registrum» plusieurs monastères qui sont difficiles à identifier. J'ai réussi à identifier plusieurs de ces dédoublements de Lairuelz qui a copié tous les noms qu'il a trouvés dans les mss. médiévaux. Ils doivent leur existence à des erreurs. En France, par exemple, il invente un monastère «Bessunum» qui est tout simplement un doublet de Ressons; en Hongrie il donne «Türe» et «Türje» qui représentent le même monastère. Il reste à présent très peu de ces doublets mal expliqués; les plus mystérieux demeurent Iburg et Sclicasia. Depuis l'achèvement du Monasticon, j'ai réussi à élucider Gorre et Oleboch. Le premier n'est qu'un doublet de l'abbaye anglaise Torre. Les lettres majuscules gothiques T et G sont faciles à confondre. Oleboch, dans les Vetus registrum rattaché aux circaries de Norvège ou d'Ecosse fut cherché en Angleterre par van Waefelghem qui ne sut quoi en faire, pas plus qu'Hugo ou que

moi; c'était un monastère polonais Oloboch, près de Kalisz, fondé au XII^e siècle pour des moniales prémontrées qui passa plus tard aux Cisterciennes.

La division territoriale en provinces fut imitée par les ordres mendiants nés au XIII^e siècle, dès leur origine.

Les ordres monastiques ne l'ont réalisée qu'après le concile de Trente; quant aux chanoines réguliers, ils ne l'ont jamais adoptée. Ils ont continué à former, comme les Bénédictins, des Congrégations de réforme d'une abbaye d'où celle-ci est issue.

Cette division territoriale qui s'est développée non sans péripéties au sein de l'ordre de Prémontré demeure l'initiative originale de ce dernier.

6. N. REUVIAUX (religieux de l'abbaye de Leffe) fit un exposé sur Adam Scot. Reuviaux prépare une thèse doctorale à l'université de Strasbourg, en particulier sur une partie des Sermons de cet Adam. Afin de faire comprendre mieux et la personnalité et les multiples ouvrages de cet auteur, Reuviaux rappelle le fait de l'extension disons prodigieuse de l'ordre de Prémontré au commencement de son existence. Cet Ordre gagne bientôt la Terre Sainte; son extension franchit les espaces; elle s'implante bientôt jusqu'en Angleterre et en Ecosse. Vu le fait que S. Norbert voulait trouver son équilibre spirituel dans le grand foisonnement et bouillonnement de la vie religieuse pendant la première moitié du douzième siècle, les Prémontrés se distinguent des autres ordres; d'un côté ils sont plus ou moins contemplatifs, d'autre part, ils s'occupent directement de pastorale pratique. L'exemple du Saint Fondateur est révélateur sous ce rapport : il se retire dans la solitude de Prémontré; et bientôt il devient archevêque de Magdebourg, et par conséquent, il se fait promoteur des grands courants pastoraux de son époque. Par conséquent deux tendances se manifestent dans l'Ordre très fortement.

Les Prémontrés allemands à l'exemple de S. Norbert vont surtout se lancer dans un apostolat très actif, missionnaire, dynamique dans la partie des Wendes (Saxe orientale), pratiquement païenne. Alors qu'en France la tendance est à une vie contemplative très intense, axée sur la vie communautaire, sans pour autant négliger le ministère des âmes; c'est cette dernière tendance qui a primé en Angleterre pour une raison bien simple : les abbayes anglaises avaient pour mères les abbayes françaises.

Adam de Drybourgh devient prémontré saisi par l'idéal de vie

contemplative; grâce à ses grands talents, il se voit co-adjuteur de son abbé; il prêche à ses religieux, à ses pères, il s'occupe de la formation des jeunes prêtres, il fait des travaux d'exégèse; c'est un homme de prière, d'étude, de prédication aussi car il ne refuse pas de prêcher à l'extérieur, de faire de la prédication ambulante mais il est surtout préoccupé de former les jeunes frères, de leur donner un enseignement, une matière de méditation.

L'abbé coadjuteur mort, la situation s'aggrave pour Adam qui ne s'est pas présenté au chapitre général — c'est l'époque du royaume anglo-normand où une multitude de religieux anglais viennent vivre en France et inversement; c'est une Europe intellectuelle du XII^e siècle.

Adam vient faire acte d'obédience à l'abbé général; celui-ci le retient pour prêcher. Mais retournant en Angleterre, il décide de devenir chartreux; il va trouver l'archevêque de Canterbury, demande son admission dans la première chartreuse fondée en Angleterre.

Adam se retire dans sa chartreuse pendant 24 ans.

Ses œuvres

Si ses œuvres furent accueillies avec empressement, on les a vite oubliées pour les re-découvrir au chapitre général de 1517 pendant lequel on décida d'imprimer en 1518 cinquante de ses œuvres.

Il reste des manuscrits de certaines autres œuvres mais par contre, nous n'avons pas retrouvé les manuscrits des œuvres m'intéressant : *De triplici genere contemplationis*.

La difficulté qu'a l'ordre pour trouver son équilibre a son origine dans l'interprétation du terme vie apostolique. Tous les ordres nouveaux du XII^e siècle, tous ceux qui se réforment veulent revenir à la «vita apostolica». Mais deux conceptions s'opposent : — celle où l'on mène la vie des premiers chrétiens autour des apôtres à Jérusalem : «Ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, ils mettaient tout en commun»; c'est-à-dire une vie de prière de partage; — la vie apostolique change de sens et de contenu : les réalités de l'église primitive se polarisent autour d'un axe nouveau; un groupe d'évangélistes les tentent et les tournent vers la puissance de prosélytisme que contenait en germe l'évangile, à savoir la prédication, la prédication itinérante s'opposant à la stabilité monastique, à la prédication épiscopale. Cette prédication ambulante devient le pivot de cette nouvelle vie apostolique. C'est l'apostolat qui fait l'apôtre.

Adam de Drybourgh, quand il emploie «vita apostolica», fait référence aux apôtres tandis que Anselme de Havelberg très porté sur les questions de son époque et sur l'œcuménisme, prend le terme «vita apostolica» dans le sens d'apostolat, de prédication, de mission. Adam est profondément contemplatif, mais il a besoin de partager cette contemplation, de la distribuer à tous ceux qui veulent bien participer à son enseignement, à sa prière, à sa parole; il ne veut pas se perdre dans la vie de prédication et veut s'attirer des ressourcements continuels; de là pour lui, la nécessité d'être en contact avec son abbaye dans la vie communautaire, dans la prière, dans la pauvreté, dans l'office du chœur.

7. Une allocution du prélat de Mondaye, le révérendissime Gildas Sévère mit fin au «Colloque de Mondaye» du C.E.R.P.

J. B. VALVEKENS, O. Praem.

L'Abbaye de Lieu-Restauré au XVIII^e siècle

Blotti au creux de la Vallée de l'Automne, qui prend sa source au dessous de Villers-Cotterets, laquelle est distante de l'abbaye d'environ huit kilomètres, Lieu-Restauré est situé sur la commune de Bonneuil-Valois. Avant la Révolution cette commune dépendait de l'Intendance et du diocèse de Soissons. Depuis, elle fait partie du diocèse de Beauvais (canton de Crépy-en-Valois).

L'abbaye de Lieu-Restauré n'a pas brillé d'un éclat particulier au cours des siècles. Mais elle n'en demeure pas moins l'une des toutes premières de l'Ordre, étant la fille aînée de Cuissy et fondée par le bienheureux Luc en 1131.

Elle a connu bien des vicissitudes durant la guerre de Cent Ans et aux XVI^e siècle durant les guerres de Religion, elle fut mise en commande en 1564 et ne compta jamais qu'un petit nombre de religieux : 7 en 1566; 10 en 1710; 6 en 1766; 7 en 1790 et deux «ad extra» pour les cures de Bargny et de Macquelines, au diocèse de Meaux, à une quinzaine de kilomètres de l'abbaye. Lieu Restauré a adopté la Réforme de Lorraine au XVII^e siècle.